

Lettre spéciale Covid-19

Vivre avec le Covid



Réseau Atelier
santé

Ville



n°114

PRÉVENTION SANTÉ SENIORS

PRÉVENTION-SANTÉ en DORDOGNE

Groupement Hospitalier Territoire Dordogne 

Vous vous sentez fatigué,
vous sortez moins ?

Vous perdez du poids sans raison ?

Les forces vous manquent ?

Vous marchez moins et moins vite ?



Info coronavirus

Le confinement vous a impacté ?

Bénéficiez, près de chez vous,

d'une **consultation infirmière approfondie gratuite**

Pour dépister d'éventuelles fragilités et savoir comment renforcer vos capacités,

...Participez à une **réunion d'information locale**, sur inscription, entre le 1^{er} juin et le 31 juillet 2020,

Dès 65 ans, rendez-vous **Consultation ou Réunion** (places limitées-gestes barrières appliqués) : **Tél : 05 53 45 30 55**

- ☞ **NORD DORDOGNE** (CH NONTRON, BRANTOME, EXCIDEUIL, HAUTEFORT, MAREUIL, PIEGUT-PLUVIERS, JUMILHAC-LE-GRAND, ST PARDoux-LA-RIVIERE, THIVIERS)
- ☞ **PÉRIGORD NOIR** (CH SARLAT, LE LARDIN, SALIGNAC, LE BUGUE, DOMME, SAINT-CIPRYEN, THENON, VILLEFRANCHE-DU-PERIGORD)
- ☞ **GRAND BERGERACOIS-** (CH BERGERAC, LE FLEIX, LA FORCE, EYMET, LALINDE, MONPAZIER, ISSIGEAC, LAMONZIE-ST-MARTIN)
- ☞ **RIBERACOIS VALLEE DE L'ISLE** (CH RIBERAC, TOCANE-ST-APRE, MUSSIDAN, LA ROCHE CHALAIS, LA TOUR BLANCHE, SAINT-AULAYE, MONTPON, SAINT ASTIER)
- ☞ **GRAND PERIGUEUX** (CH PERIGUEUX, AGONAC, CHANCELADE, COULOUNIEUX-CHAMIER, COURSAC, MARSAC, SANILHAC, ST PIERRE DE CHIGNAC, TRELUSSAC, VERGT)



CONTINUITÉ DES SOINS



Centre hospitalier de Périgueux

VOUS VOUS RENDEZ À L'HÔPITAL POUR UNE VISITE ? VOICI LES CONSIGNES



PRENEZ RDV

Prenez contact avec le service dans lequel se trouve le patient que vous souhaitez visiter. Votre visite sera acceptée sur avis médical.



PRÉPAREZ VOTRE VISITE

- ne pas avoir de symptômes (toux, fièvre,...) sinon rester chez soi et prévenir le service que la visite est annulée
- remplir le questionnaire d'évaluation (le jour de votre visite). Le questionnaire est disponible sur le site internet dès la page d'accueil : www.ch-perigueux.fr, « Je me rends à l'hôpital pour une consultation ou une visite »
- mineur interdit
- une visite par patient et par jour
- ne pas avoir de symptômes
- prévoir de porter un masque propre

ACCÉDEZ À L'HÔPITAL

- garez vous comme d'habitude, sur le parking
- mettez votre masque. Il doit être propre, couvrir le nez, la bouche, le menton et bien l'ajuster sur votre nez.
- avancez vous à l'entrée principale
- rentrez par la porte qui se trouve à droite de la porte automatique «ENTRÉE»
- respectez les distances physiques visibles avec le marquage au sol
- présentez vous au guichet d'accueil muni de votre questionnaire d'évaluation que vous avez préalablement rempli. Si vous ne l'avez pas rempli au préalable, nous vous le ferons remplir sur place avant d'accéder au service.



DÉSINFECTEZ VOS MAINS

Réalisez une friction des mains avec le gel hydro-alcoolique mis à votre disposition. Seuls les patients qui viennent en consultation se verront remettre un masque s'ils n'en ont pas.



RÉALISEZ LES GESTES BARRIÈRES

Dirigez-vous vers le service dans lequel vous devez vous rendre en respectant les gestes barrières (distanciation physique, masque,...)



VISITE EN CHAMBRE

- Une fois dans la chambre du patient :
- gardez et portez votre masque correctement. Il doit être propre, couvrir le nez, la bouche, le menton et être ajusté sur le nez.
 - NE TOUCHEZ PLUS VOTRE MASQUE**
 - utilisez la solution hydro-alcoolique à votre disposition à l'entrée de la chambre
 - n'utilisez pas les sanitaires de la chambre
 - ne vous asseyez pas sur le lit du patient
 - évitez le contact direct avec le patient
 - avant de quitter la chambre, faites une friction de solution hydro-alcoolique



FIN DE VISITE

Votre sortie se fait par la porte principale. Avant de sortir, faites une friction des mains avec la solution hydro-alcoolique à disposition à la porte de sortie principale.

MERCI D'AVOIR RESPECTÉ LES CONSIGNES SANITAIRES DANS L'INTÉRÊT DE TOUS



Centre hospitalier de Périgueux



Conférence : Enjeux pratiques des nouvelles technologies de santé mentale pendant l'épidémie de Covid-19 le 18 mai 2020 (1h30 début à la minute 25'40)

Programme de la conférence sur le site de [la Société Médico-Psychologique](#) et la vidéo sur [sa chaîne YouTube](#)



Animation : Enfants, ados, comment ça va après le confinement ? Des séances d'animation destinées aux enfants ou aux adolescents et jeunes adultes sont proposées par l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps).

Consulter les outils d'animation sur le site de [l'Ireps Pays de la Loire](#)



Guide : Prendre des nouvelles des personnes isolées, par téléphone ou en porte à porte
Réalisé par l'Institut Renaudot, le guide d'approche "Prendre des nouvelles" en période d'épidémie de Covid-19 est destiné aux travailleurs sociaux et aux bénévoles. Il donne des conseils pour mieux aborder les personnes isolées à leur domicile.

Lire le guide sur le site de [l'Institut Renaudot](#)



Podcast : Dans le dernier épisode de l'audioblog tenu par le GEM de Toulouse, les adhérents de l'association témoignent de leurs espoirs et de leurs craintes face au déconfinement.

Ecouter le podcast Au fil des confins sur le site [d'Arte Radio](#)



Psychiatrie et addictologie :

Le ministère de la Santé a publié ses recommandations en psychiatrie et addictologie, en phase de dé-confinement.

Lire les recommandations sur le site du [Ministère de la Santé](#)



Nouvelles recommandations : Le ministère de la Santé a publié ses nouvelles recommandations destinées aux professionnels de santé pour les soins en ambulatoire, en période post confinement.

Voir les recommandations sur le site du [Ministère de la Santé](#)



Les fiches repères sur l'accompagnement psychologique de la plateforme d'information dédiées aux professionnels de santé Covid19 presse.

Accéder aux fiches repères sur le site du [Covid presse pro19](#)



Enquête : Les résultats de la 5ème vague de l'enquête réalisée par l'Agence nationale pour la santé publique sur la santé mentale durant l'épidémie de Covid-19 ont été publiés. Celle-ci se poursuivra avec le déconfinement.

Voir les résultats sur le site de [Santé publique France](#)

Risques suicidaires : repérer et alerter

En Dordogne, le suicide représente 1 décès tous les 3 jours et 3 à 4 hospitalisation par jour pour tentative de suicide.

Cette formation s'adresse à tout citoyen qui souhaite développer ses capacités à repérer des personnes en souffrance psychique et / ou en risque suicidaires et à les orienter vers les ressources adaptées.

➤ Objectifs de la formation

- Repérer les personnes en souffrance au sein de sa communauté de vie
- Aller vers les personnes repérées, et ajuster ses modalités relationnelles auprès d'elles
- Orienter les personnes repérées vers les ressources appropriées
- Connaître le champs et les limites de son action
- Prendre soin de sa propre santé mentale

➤ Programme de formation sur 2 jours :

- Notions de base : - Être sentinelle en pratique :
- soucis de l'autre - Repérer le risque suicidaire
- empathie - Manifester son inquiétude
- souffrance - Échanger / Alerter
- suicide - Prendre soin de soi

➤ Modalités d'inscription

- Pas de prérequis pour s'inscrire (attention : pour les professionnels sanitaires et les psychologues, une formation spécifique est planifiée, les dates vous seront communiquées ultérieurement)

- Formation - Places limitées : 15 personnes maximum, 2 places maximum par structure

- Dans le cadre de la crise sanitaire actuelle, des procédures de protections pourront être appliquées (réduction du nombre de stagiaires, port du masque...).

Calendrier des formations 2020

Pour s'inscrire :
[Cliquez sur le lien](#)

Grand Périgueux le 3 et 10 novembre
 Périgord Noir le 29 septembre et 6 octobre
 Bergeracois le 17 et 24 novembre
 Périgord Vert le 23 novembre et 3 décembre

Pour toute question : s.darrouzes@safed24.fr
Stella Darrouzès
 Chargée des Programmes Départementaux
 de Prévention du Suicide en Dordogne et Lot et Garonne

Dans ce contexte de déconfinement progressif, les assistantes maternelles doivent s'adapter pour accueillir les jeunes enfants en prenant en compte les gestes barrières, en étant particulièrement vigilantes à l'entretien des locaux, des jouets et au lavage des mains. En cette période de Corona virus, comment pouvons-nous concilier les mesures sanitaires avec les enjeux de réduction des polluants, dans les espaces d'accueil du jeune enfant ? Dans le cadre de la stratégie régionale de santé Petite Enfance de l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Mutualité Française Nouvelle-Aquitaine invite les assistantes maternelles à une

CONFÉRENCE PARTICIPATIVE EN LIGNE :
Un environnement sain en période Covid-19
Jeudi 11 Juin, de 13h30 à 14h30



WEBCONFÉRENCE
Pour assistantes maternelles

Un environnement sain
en période de Covid-19

Nettoyage
Désinfection
Aération
Produits

Jeudi 11 juin
de 13h30 à 14h30

Présentation
et questions
en direct

Intervenant : **Anne LAFOURCADE** Ingénieure-conseil en santé environnementale,
Co-auteur du Guide RecoCrèches édité par l'ARS Nouvelle Aquitaine.

Avec le soutien de :
ars
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

Pour vous inscrire, c'est ici :

[Web conférence un environnement sain en période de Covid-19](#)

En préparation de la conférence, vous pouvez faire parvenir vos questions aux intervenants à l'adresse suivante : julien.moratille@n.aquitaine.mutualite.fr

RESSOURCES

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS



À l'occasion de la journée mondiale de lutte contre les LGBTphobies, l'association SOS homophobie a sorti son rapport annuel, conjointement aux dernières statistiques du ministère de l'Intérieur :

=> les deux constatent une hausse des actes de haines et de violences envers les personnes lesbiennes, gays, bi, trans et intersexes en 2019, soit 36% d'actes LGBTphobes en plus par rapport à 2018...

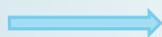


[Pour aller plus loin, rapport et dossier de presse ici](#)

Ce rapport fait écho à l'étude récente du défenseur des droits « Etude sur les violences intra familiales : les filles et les jeunes LGBT plus touchés ».



Alors que la maltraitance au sein des familles augmente considérablement depuis la mise en place du confinement, le Défenseur des droits, en collaboration avec Christelle Hamel, chercheuse de l'Ined, publie une synthèse inédite qui souligne l'ampleur des violences intrafamiliales subies par les filles et les personnes homosexuelles et bisexuelles avant leurs 25 ans.



[Prendre connaissance du rapport ici](#)

DISPOSITIFS D'AIDE À LA REPRISE

COVID-19, L'ESS solidaire face au Covid19



CHECKLIST : les mesures mobilisables dans l'ESS

Mis à jour le 30-04 Attention, des mesures apparaissent tous les jours, nous tenterons d'actualiser régulièrement

Cette checklist est une synthèse, vous trouverez l'ensemble des informations et conditions d'éligibilité en suivant les liens

Mesures de soutien	Statut juridique de votre structure	ASSOCIATION (nombre de salarié-es)				ENTREPRISE (nombre de salarié-es)				INSTRUCTION par
		< 5	6 à 10	11 à 50	> 50	< 5	6 à 10	11 à 50	> 50	
		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Mesures gouvernementales d'étalement des dettes sociales, remises d'impôt direct, rééchelonnement de prêts Cliquez ici		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Fond de solidarité État et Région Cliquez ici Attention, la Région ne comptabilise pas les ETPI dans le calcul des ETP	Subv	✓	✓			✓	✓			Région Nouvelle-Aquitaine
Fonds de soutien aux associations Cliquez ici Attention, la Région ne comptabilise pas les ETPI dans le calcul des ETP	Subv	✓	✓	✓						
Fonds de soutien d'urgence aux entreprises Lien Plan urgence NA Attention, la Région ne comptabilise pas les ETPI dans le calcul des ETP	Subv		✓	✓		✓ ¹	✓	✓		
	Prêt				✓				✓	
Fond de prêts TPE et PME	Prêt	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Fond de prêts de solidarité et de proximité aux TPE et associations (ouvert EPIC contractualisés + communautés de communes) Cliquez ici	Prêt	✓	✓	✓		✓	✓			Initiatives France Active
Fond de trésorerie ESS (>1 an) Cliquez ici	Prêt	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	France Active
Fond de secours ESS	Subv	✓ ²								France Active-DIA
Prêt Participatif Entraide Solidaire URSCOP/SOCODEN Les SCOP et SCIC adhérentes du Mouvement.	Prêt					✓	✓	✓	✓	URSCOP
Prêt Garanti par l'État (PGE) Cliquez ici	Prêt	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Banques & BPI

1 : Subv régionale d'urgence aux entreprises ESS de 1-5 salarié-es : dérogation exceptionnelle au cas par cas, si l'intérêt économique régional le justifie

2 : Les modalités du fonds de secours ESS sont encore en cours de définition

Rémy Poignant r.poignant@cress-na.org

Jérémy Briand-Wach j.wach@cress-na.org

Merci Inaé pour le partage du modèle de la checklist.

CELLULE DE CRISE ESS NOUVELLE-AQUITAINE #ESS_solidaireCovid



DISPOSITIFS D'AIDE À LA REPRISE



Dispositif ESS / DLA - France Active

Découvrez le dispositif de secours ESS mis en œuvre par le réseau des DLA et France Active. Il est destiné aux associations de l'Economie Sociale et Solidaire de plus de 3 employés, en difficulté dans cette période.

[Dispositif d'aide ici 2020-05-04- Fiche pratique DSESS](#)

Contact

Marina VERNHES (Chargée de mission DLA24)

Tél. 0616571123

Mail. mvernhes@franceactive-aquitaine



Subvention publique de l'Assurance Maladie

Le Service de Santé au Travail accompagne et conseille les TPE et les PME dans le choix de leurs équipements de protection contre le Covid-19.

Demandez l'avis de votre médecin du travail. L'Assurance Maladie propose, **à partir de ce lundi 18 mai**, une subvention pour aider les entreprises de moins de 50 salariés à financer les achats ou locations de matériel effectués entre le 14 mars dernier et le 31 juillet prochain.

Cette subvention « Prévention Covid » permettra de financer, jusqu'à 50 % de la dépense et dans la limite de 5.000 euros par demande.

La demande peut être faite en ligne sur site ameli.fr/entreprise.



Recours à l'activité partielle, impact sur les droits à indemnisation ou encore impact sur le contrat de travail : les réponses aux questions que vous vous posez suite à la crise de coronavirus.

[Toutes les réponses sont ici](#)

APPELS À PROJETS



La Fondation Adrea propose un nouvel appel à projets 2020 sur le thème "Un accompagnement plus humain des usagers du système de santé pour une expérience patient améliorée".

Les candidatures sont prolongées jusqu'au 22 mai 2020.

[Pour soumettre un projet c'est ici](#)



Culture et santé :

Par cet appel à projets, l'[Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine](#), la DRAC et la [Région Nouvelle-Aquitaine](#) entendent favoriser l'accompagnement de projets culturels dans le cadre d'une démarche de co-construction à l'initiative d'un établissement médico-social (exclusivement).

En raison de la situation sanitaire, la date limite de candidature a été décalée au 19 juin 2020.

Pour en savoir plus et répondre :

[Appel à projet Culture et santé - médicosocial](#)



Prévention, santé, parcours de soins :

Pour la deuxième année consécutive, la Fondation Nehs Dominique Bénéteau lance un appel à projets (enveloppe de 400 000 €) pour identifier et soutenir des actions concrètes au service de la prévention, du parcours de soin, et de l'accès à la santé.

Les candidatures sont prolongées jusqu'au 5 juin 2020.

Pour en savoir plus et répondre :

[Appel à projets prévention, santé, parcours de soins](#)

APPELS À PROJETS



Circuits alimentaires locaux : projets de coopération - projets alimentaires territoriaux

Ce dispositif vise à accompagner les projets de coopération opérationnels et innovants pour le développement de circuits alimentaires locaux ainsi que les projets alimentaires territoriaux (PAT).

La date limite de dépôt de dossier est fixée au 30 juin 2020.

[Vous retrouverez toutes les modalités de l'appel à projet ici](#)



Culture connectée 2020

La Drac et la Région Nouvelle-Aquitaine s'associent et lancent un appel à projets afin de soutenir l'émergence et le développement de créations artistiques et d'outils de médiation intégrant des technologies numériques.

L'objectif est de développer l'appropriation du numérique par les professionnels du secteur culturel et la diversification des formes et formats à destination des publics.

La date limite de dépôt de dossier est fixée au 10 Août 2020.

[Vous retrouverez toutes les modalités de l'appel à projet ici](#)



Maladies psychiques : accès aux soins et vie sociale

La Fondation de France souhaite permettre la création, ou l'essaimage, d'initiatives innovantes contribuant à l'amélioration de la situation des personnes souffrant de maladies psychiques et à leur insertion dans la cité, en favorisant la collaboration entre les divers acteurs de l'accompagnement.

La date limite de dépôt de dossier est fixée au 17 juin 2020.

[Vous retrouverez toutes les modalités de l'appel à projet ici](#)

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT



Expérimentations et innovations territoriales en matière d'orientation :

Dans le contexte de mise en œuvre de sa compétence en matière d'information sur les métiers et les formations, la Région souhaite promouvoir l'innovation et l'expérimentation pour mettre en place des actions concrètes au service de la diversité des publics dans les territoires.

Dépôt des dossiers jusqu'au 20 juin 2020

Pour en savoir plus sur l'AMI :

[Expérimentations et innovations territoriales en matière d'orientation](#)



Accès aux soins par l'innovation :

Vous êtes professionnel de santé, association, entreprise, collectivité, et avez un projet innovant pour améliorer l'accès aux soins dans vos territoires ? Cet AMI peut peut-être vous aider !

Le maintien et l'amélioration d'un accès équitable à la santé nécessite, pour combattre le risque de déserts médicaux, de mettre en œuvre des projets de santé nouveaux dans les territoires, à même d'associer professionnels médicaux et médico-sociaux, établissements de soins, collectivités locales et Etat dans leur volonté de solidarité et de refus de l'exclusion sanitaire.

Dépôt des dossiers jusqu'au 1^{er} octobre 2021

Pour en savoir plus sur l'AMI :

[Améliorer l'accès aux soins par l'innovation](#)

OFFRE D'EMPLOI



Question de Culture, lieu d'insertion bergeracois aide les personnes éloignées de l'emploi souhaitant être accompagnées dans la mise en place de leur projet professionnel recrute un RESPONSABLE ADMINISTRATIF et FINANCIER H/F.

Missions:

- Superviser, organiser et coordonner le service administratif, comptable et financier et encadrer une équipe de 4 collaborateurs sur 2 sites
- Assurer la gestion des demandes et suivis des subventions de fonctionnement et d'investissement
- Préparer les états financiers de l'association, élaborer et préparer les prévisions budgétaires. Assurer les relations avec les organismes financiers et les différents partenaires.

Compétences attendues :

- Connaissance du milieu associatif et du fonctionnement de l'Insertion par l'Activité Economique Sociale et Solidaire
- Maîtrise des techniques comptables et financières des associations et de la comptabilité analytique
- Connaissance en Droit Fiscal
- Maîtrise des logiciels Quatra Compta et Quatra Paie ou équivalent

Aptitudes demandées et Qualités Personnelles :

- Aptitude au travail en équipe, à la gestion des conflits, à l'anticipation, à l'analyse et à la synthèse
- Sens de l'organisation, autonomie, initiative, rigueur, ténacité et intégrité
- Sensibilité forte aux valeurs de l'association : insertion, solidarité, agriculture biologique, recyclage.....

Poste basé à Prigonrieux (24), CDI 35h à partir de juillet 2020

Expérience obligatoire entre 3 et 5 ans

Rémunération brute annuelle de 28 000 €

Merci d'adresser votre candidature à richard.chollon.qdc@orange.fr